

## **SAMEDI 19 OCTOBRE 2013**

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE FRACKING

## **VENEZ NOMBREUX MANIFESTER**

pour une véritable transition énergétique

- à MONTÉLIMAR (rassemblement national)
  14h au rond point St James
- à TOULOUSE

14h à 17h Place Arnaud Bernard (s'habiller de noir)

## à BÉZIERS

10h30 sur la place de la Madeleine (près Halles)

. Apporter vos panneaux ou banderoles avec le logo de votre collectif . Faites du covoiturage!

No Gazaran, No Passaran, Ni Ici, Ni Ailleurs, Ni Aujourd'hui, Ni Demain... Pour rejoindre le Collectif Corbières Non Au Gaz de Schiste, contacter Corbieresngds@yahoo.fr

## Les menaces sur la loi interdisant la Fracturation Hydraulique

La loi de 2011 interdisant la recherche et l'exploitation des gaz de schiste par fracturation hydraulique risque d'être censurée par le **Conseil Constitutionnel** car la Société texane Schuepbach, associée de GDF/SUEZ sur le permis de Villeneuve de Berg, a déposé une Question Prioritaire de Constitutionnalité à l'encontre de la loi Jacob votée en juillet 2011. Le Conseil Constitutionnel est en train de l'examiner depuis le 12 juillet dernier ; sa décision est attendue vers le 12 octobre.

Schuepbach attaque particulièrement la loi sur l'application du principe de précaution, qui n'a encore jamais été traitée au niveau constitutionnel. Si la QPC démolit la loi, les permis abrogés seront rétablis et toutes les demandes de permis annulées seront remises à l'étude.

Les récentes déclarations /provocations du ministre du Redressement Productif Arnaud Montebourg ont amené les responsables de l'Exécutif à réaffirmer leur refus de principe de la Fracturation Hydraulique tant qu'elle n'est pas vraiment propre, mais vont-ils pouvoir résister dans un contexte de crise aux lobbies des multinationales concernées par ce marché, rien n'est moins sûr!

Il nous faut rester vigilants car de leur côté les compagnies gazières testent d'autres méthodes d'extraction : utilisation de gaz propane, arc électrique, chocs thermiques, air comprimé... Quelle que soit la méthode de fracturation de la roche-mère, l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste entrainent toujours des risques sismiques, une forte pollution des nappes phréatiques, une destruction des terres agricoles et une forte production de gaz à effet de serre.

Fracturation hydraulique ou pas nous réaffirmons notre refus de l'exploration et de l'exploitation des gaz et huiles de schiste.

En effet, quelle que soit la méthode d'extraction, d'aller chercher de nouvelles ressources fossiles est inacceptable. L'avenir, c'est donc la transition énergétique, pas le développement des énergies carbonées!